

brief.eco

Le média qui explique l'économie

**Un an d'abonnement
offert aux enseignants
et lycéens pour l'année
scolaire 2020-2021**

www.brief.eco

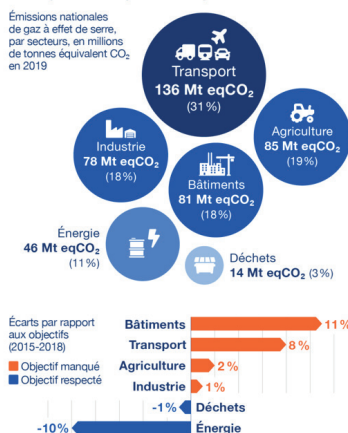
Chaque mercredi, nous publions sur le site et par e-mail une édition qui traite de l'actualité économique en la mettant en perspective avec les grands courants de pensée, les théories et les concepts, de manière accessible et pédagogique.

LES RUBRIQUES

En chiffres

En France, le secteur des transports est celui qui émet le plus de gaz à effet de serre. Avec celui des bâtiments (résidentiel et tertiaire), il est aussi celui qui dévie le plus des objectifs de réduction.

Émissions nationales de gaz à effet de serre, par secteurs, en millions de tonnes équivalent CO₂ en 2019



brief.eco avec WEDODATA

Source : Haut Conseil pour le climat, Citepa

On fait le point

24 juin 2020

La lutte contre le dérèglement climatique

149 propositions ont été adoptées dimanche par la Convention citoyenne pour le climat afin de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990. La lutte contre le dérèglement climatique a une influence sur la croissance.

L'actu

Après avoir été tirés au sort, 150 Français âgés de 16 à 80 ans ont participé pendant neuf mois à la Convention citoyenne pour le climat, une assemblée citoyenne. Emmanuel Macron leur avait demandé de répondre à cette question : « Comment réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 dans un esprit de justice sociale ? »

Ils ont adopté dimanche 149 propositions parmi lesquelles figurent la réduction de la vitesse sur les autoroutes de 130 km/h à 110 km/h et l'obligation de rénover les bâtiments d'ici 2040. Ils souhaitent introduire dans le droit français un « crime d'écocide » pour réprimer les atteintes graves à l'environnement et modifier la Constitution pour renforcer la prise en compte de l'environnement.

L'Élysée a annoncé que le chef de l'État dirait le 29 juin ce qu'il retient de ces propositions. Il s'était engagé en janvier à les reprendre « sans filtre » et avait évoqué trois pistes d'application : par règlement, à travers un vote au Parlement ou via un référendum.

Le mot dans l'actu

15 juillet 2020

Cour des comptes

POURQUOI ON EN PARLE. La Cour des comptes a critiqué jeudi dernier la gestion de l'EPR, le réacteur nucléaire de troisième génération dont un modèle est en construction à Flamanville (Manche) depuis 2007. Elle reproche aux pouvoirs publics de ne pas avoir arbitré la rivalité entre les groupes publics Areva et EDF, conduisant au « lancement précipité » d'un chantier dont elle estime désormais le coût à 19,1 milliards d'euros au lieu des 3,3 milliards d'euros initialement prévus.

EN QUOI ÇA CONSISTE. La Cour des comptes est une juridiction financière dont la mission est résumée ainsi sur la page d'accueil de son site : « S'assurer du bon emploi de l'argent public » et « en informer le citoyen ». Elle est chargée de juger la régularité des comptes des différents services de l'État, tandis que les chambres régionales des comptes contrôlent la régularité de ceux des collectivités territoriales.

Clin d'œil

La fin programmée des véhicules thermiques



Le site rassemble les articles déjà publiés ainsi qu'un glossaire avec plus de 100 termes économiques expliqués, également accessible sous forme d'e-book.

Lire un exemple sur cette page : www.brief.eco/exemple/

Brief.eco s'engage à rendre l'économie accessible au plus grand nombre en offrant un abonnement d'un an aux lycéens et aux enseignants.

NOTRE PROJET

La vocation de Brief.eco est de permettre à chacun de **reprendre la main sur l'économie**. Chaque semaine, notre équipe de journalistes met en perspective l'actualité avec les grands courants de la pensée économique, les théories et les concepts. Créé en 2018, Brief.eco est un média en ligne destiné au grand public, sur abonnement et sans publicité.

Dès l'origine, nous avons souhaité **donner un accès privilégié à Brief.eco aux lycéens**, aux futurs citoyens. L'économie est partout dans nos vies de citoyens, de salariés, de consommateurs. Mieux la comprendre c'est pouvoir exercer de meilleurs choix.

Pour incarner cet engagement, **nous offrons un abonnement d'un an à tous les élèves de lycée** qui nous en font la demande pour l'année 2020-2021. Nous sommes également heureux d'**offrir un accès d'un an à tous les enseignants de lycées** afin de leur permettre de découvrir Brief.eco et d'inviter leurs élèves à profiter de l'abonnement offert si la ressource leur semble pertinente.

QUE CONTIENT L'ABONNEMENT OFFERT ?

- Un accès pendant un an à tous les contenus de Brief.eco
- Les éditions hebdomadaires, chaque mercredi, par e-mail et sur le site
- Tous les articles publiés sur le site
- Un glossaire avec plus de 100 termes économiques expliqués

EN BREF



Une **synthèse hebdomadaire** pour comprendre l'économie.



Des **informations validées, sélectionnées et hiérarchisées** par la rédaction.



Un **contenu simple et pédagogique** avec toutes les semaines un fait expliqué et approfondi.



De **nombreux liens vers des ressources** françaises et étrangères pour approfondir les sujets.



Un **glossaire** avec des termes économiques enrichi régulièrement.



Une **infographie hebdomadaire** pour mettre visuellement en perspective l'actualité économique.

Pour bénéficier de votre abonnement d'un an gratuit à Brief.eco

ENSEIGNANTS

Inscription sur cette page
<https://www.brief.eco/enseignants/>

LYCÉENS

Inscription sur cette page
<https://www.brief.eco/lycees/>

« Brief.eco est le média de la pédagogie autour de l'économie. C'est pourquoi un abonnement d'un an est offert à tous les lycéens qui en feront la demande pour l'année scolaire 2020-2021. En effet, il s'agit d'un des publics que nous souhaitons particulièrement sensibiliser à ces questions. Le format de Brief.eco leur sera utile car il leur permettra d'appuyer les apprentissages théoriques par des exemples concrets tirés de l'actualité et de la vie de tous les jours. »

Laurent Mauriac, rédacteur en chef de Brief.eco

CETTE OPÉRATION EST POSSIBLE GRÂCE AU SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES :

